

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 987

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

532 941 366 RCS Lyon.

SPC ENGINEERING.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : 104, Rue De Lisbonne, Parc d'Activité de Sermenaz, 69140 Rillieux-la-Pape.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 octobre 2022 déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Lyon, il a été établi un projet de fusion contenant les indications suivantes :

(1) SOCIETE ABSORBANTE : SPC Group, Société par Actions Simplifiée au capital de 927.680 Euros, dont le siège social est situé 104 rue de Lisbonne Parc d'Activités de Sermenaz, 69140 Rillieux-la-Pape, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 798 774 451 (l'« Absorbante »).

(2) SOCIETE ABSORBÉE : SPC Engineering, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros, dont le siège social est situé 104 rue de Lisbonne Parc d'Activités de Sermenaz, 69140 Rillieux-la-Pape, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 532 941 366 (l'« Absorbée »). La fusion aura un effet différé au 1er novembre 2022 et sera réalisée à la valeur comptable. Au 31 octobre 2021, l'actif apporté par l'Absorbée à l'Absorbante s'élève à 242.431 € et le passif de l'Absorbée pris en charge par l'Absorbante à 283.119 €, soit un actif net négatif de 40.688 €. L'Absorbante détenant 100% de l'Absorbée, aucune action ne sera émise en contrepartie de l'apport. L'Absorbante constatera un mali technique de 93.168 €. Les créanciers de l'Absorbante et de l'Absorbée pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais légaux. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon le 26 octobre 2022. Le Président de l'Absorbante et le Président de l'Absorbée..